

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NOZEROY

**Nombre de conseillers**

- En exercice : 09  
 - Présents : 09  
 - Votants : 09  
 - Absents : 00  
 - Exclus : 00

**Séance du 13 novembre 2023 à 20h00**

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Dominique CHAUVIN**

**Date de convocation**

**06.11.2023**

**Étaient présents :** Dominique CHAUVIN, François MIVELLE, Daniel JEANNAUX, Marine BINETRUY, Sylvie BOURGEOIS, Emilie COULON, Laurent LESTIENNE, Audrey MENIN George BALANCHE.

**Date d'affichage**

**20.11.2023**

**Absent Excusé :** /

**Objet**

Travaux allées du cimetière et demande de subventions

**Absent :** /

**Secrétaire de séance :** Sylvie BOURGEOIS

Monsieur le Maire et Monsieur le 2ème adjoint exposent le projet de travaux qui permettrait de restaurer 5 allées du cimetière, devenues difficilement accessibles et peu praticables.

Pour ces travaux, la commune est susceptible de bénéficier de subventions au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Coût total : 10 677€ HT	DETR 30%:	3 203.00€
	Autofinancement inter-communal 70%	7 474.00€

(Répartition au prorata du nombre d'habitants des communes de Nozeroy, Billecul et Rix-Trébief)

L'échéancier de réalisation de ce projet sera le suivant : Le projet sera réalisé au printemps 2024 (entre avril et juin 2024).

Les Maires de BILLECUL et RIX-TREBIEF ont fait part respectivement de leur accord à la réalisation des travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **ARRETE** le projet de réfection de 5 allées du cimetière,
- **ADOpte** le plan de financement prévisionnel exposé ci-dessus,
- **SOLLICITE** une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR),
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement, la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Fait à NOZEROY, le 13 novembre 2023

Le Maire  
D. CHAUVIN



Le Secrétaire de séance,  
Sylvie BOURGEOIS

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le 20/11/2023



ID : 039-213903917-20231113-2023\_33D-DE